



COMPTE RENDU
Du Conseil Municipal
Du Mercredi 29 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux et le mercredi 29 juin à 17h00, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de son Maire Monsieur COSTE Bernard.

Présent(e)s : DANTE Mireille, FABRE Marie Josée, BERLAGUET Christian, COMBETTES Alain, CORNET Jean-Pierre, PAYSAN Christophe, VERSOS Albert.

Absent excusé : RODHAIN Axel

Pouvoir : ADMANT René à Mr CORNET Jean-Pierre

Date de la convocation : le 20 juin 2022

Secrétaire de séance : CORNET Jean-Pierre

1) **Décision modificative budget pour travaux appartement**

Pour la réfection des sols de l'appartement de l'ancienne école, la société Avignon a produit un devis de 5980€ HT. Un reliquat non dépensé, prévu au budget pour l'abri bus et le Panneau d'information numérique, permettra de financer ces travaux. Monsieur le Maire demande au Conseil d'adopter la modification de budget. La modification est adoptée. Après travaux, cet appartement (T3) sera loué 420€/mois.

2) **Sélection des candidatures Jobs d'été**

Quatre candidatures ont été déposées, à savoir : Coste Baptiste, Louis Nicolas, Pailhès Yannis, Sabourdy Lancelot. Le Conseil souhaite privilégier les habitants de la commune. Les candidatures retenues sont : **Coste Baptiste** et **Sabourdy Lancelot**. Un CDD de 5 semaines sera signé pour la période du **18 juillet au 19 août 2022**.

3) **Délibération pour modalité d'affichage**

A partir du 1 juillet 2022, les communes de moins de 3500 habitants devront s'équiper de tablettes numériques mises à disposition du public pour remplacer l'affichage papier des actes administratifs. Un délai de deux ans est accordé pour la mise en place de cette dématérialisation.

4) **Organisation du 14 juillet**

Les festivités auront lieu le 13.

En fin d'après-midi, le traditionnel apéritif offert à la population. Des sandwichs saucisse ou merguez + verre de vin seront disponibles en soirée au prix de 2,50€. Le feu d'artifice sera tiré de la cour de l'école à la nuit tombée, suivi du traditionnel bal au parc des Gueules noires.

5) **Questions diverses**

a. **Inauguration de la plaque commémorative au Puits Durand**

Le 9 juillet à partir de 18 h, une cérémonie aura lieu sur le site. Un apéritif sera offert.

b. **Maison Storaï**

Le montant des travaux prévus pour cette réhabilitation s'élève à 19 662.65 HT€.

Une subvention de 14000€ a été demandé, 9831.33 HT € a été accordé.

Ces travaux sont prévus pour novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.
Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Le Maire
Bernard COSTE

